

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 décembre 2015

PLF POUR 2016 - (N° 3308)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CF12

présenté par
Mme Rabault, rapporteure générale

ARTICLE 2 SEXIES D

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement propose de supprimer cet article adopté à l’initiative du Sénat.